

BULLETIN FÉDÉRAL

Fédération

SANTÉ
ACTION SOCIALE



Infos actualités fédérales
sur site Internet : www.sante.cgt.fr
E-mail : com@sante.cgt.fr

NUMÉRO **2021/06**
Lundi 29 mars 2021



Briser le
" cycle de la panique
et de la négligence "
par la solidarité et l'action

PSI
**The global union
federation of workers
in public services**

SOMMAIRE

- ✓ Tract intersyndical des 6 et 8 avril p.2
- ✓ Tract Santé au travail 8 avril p.3
- ✓ Journée d'action du 8 avril p.4

Cette année, la journée mondiale de la santé tombe pendant la plus grave urgence de santé publique de l'histoire de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS).

Plus d'un million de personnes ont été infectées par le nouveau coronavirus et celui-ci a tué environ 70 000 personnes.

Ces sombres chiffres continuent d'augmenter. Les gouvernements et la communauté internationale doivent prendre des mesures urgentes et décisives pour endiguer et vaincre la pandémie et faire en sorte que plus jamais l'humanité ne soit mise en danger.

Pour célébrer le 7 avril, la Fédération CGT Santé et Action Sociale réaffirme son engagement contre la privatisation et la commercialisation des soins de santé et d'accompagnements social et médico-social.

N° 2021/06 - Lundi 29 mars 2021

**Fédération Santé
Action Sociale**

263, rue de Paris - case 538 -
93515 Montreuil CEDEX

Directrice de Publication :
Amélie VASSIVIÈRE

Imprimé par nos soins

Périodicité : bimensuelle

N° commission paritaire : 0924 \$ 06 134



LE 6 AVRIL 2021 **mobilisé.es dans toute** **la fonction publique** **pour les salaires, l'emploi,** **les missions publiques**

LE 8 AVRIL 2021 **Soutien à la grève** **des personnels de santé,** **sociaux et les AESH** accompagnant-es d'élèves en situation de handicap

Les organisations CGT, FSU, Solidaires, FA, appellent à faire de la semaine du 5 au 10 avril une semaine d'actions diversifiées pour faire entendre la voix des agent-es publics.

La crise sanitaire a de nouveau confirmé le rôle irremplaçable de la fonction publique et de ses agent-es. Or, sur nombre d'enjeux fondamentaux, le président de la République et le gouvernement maintiennent un cap gravement préjudiciable à la fonction publique.

Gel de la valeur du point d'indice, mise en œuvre de la loi de transformation de la fonction publique qui augmente la précarité, allonge la durée du temps de travail et détruit les garanties statutaires, restructurations, budget 2022 préparé sous le sceau de l'austérité, absence des indispensables et nombreuses créations d'emplois, projet de loi 4D s'attaquant de nouveau aux services publics, poursuite des réformes contraire aux missions publiques : c'est inacceptable !

Face à ces politiques néfastes à l'intérêt général et aux besoins de la population, de nombreuses mobilisations unitaires existent et, souvent s'inscrivent dans la durée.

Ces luttes ô combien légitimes, qui toutes ont au cœur les missions publiques et les conditions de travail, doivent trouver à converger.

Après le succès de la journée du 8 mars, à laquelle nos organisations entendent bien donner tous les prolongements et développements nécessaires, nous appelons donc à une nouvelle étape dans la construction du rapport de force.

Ensemble, nous revendiquons :

>>> L'abrogation de la loi portant transformation de la fonction publique avec le maintien et le renforcement des commissions administratives paritaires et des comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail.

>>> La défense et le renforcement du statut général des fonctionnaires fondé sur les principes d'égalité, d'indépendance et de responsabilité garantissant aux citoyen-nes et aux usager-es la mise en œuvre d'un service public impartial.

>>> L'octroi dans les projets de lois de finances et de financement de la sécurité sociale 2022 des moyens budgétaires nécessaires à l'accomplissement effectif de toutes les missions dévolues aux trois versants constitutifs de la fonction publique et à la mise en œuvre de services publics de pleine compétence et de proximité implantés sur l'ensemble du territoire y compris en Outre-mer.

>>> L'arrêt des suppressions d'emplois, la mise en œuvre d'un plan pluriannuel de recrutement de fonctionnaires et d'un plan de titularisation des agents non titulaires.

>>> Le dégel immédiat de la valeur du point d'indice, la revalorisation significative des traitements, des salaires, des pensions et des retraites, l'égalité salariale entre les femmes et les hommes et la revalorisation des filières à prédominance féminine.

>>> L'égalité dans la fonction publique et de la fonction publique comme outil de l'égalité au sein de la société.

Cette étape transversale dans le processus de mobilisation sur les trois versants de la fonction publique pourra se traduire par des interpellations des élu-es et des préfets, des rassemblements, des grèves, des motions...

Partout où c'est possible, nos organisations appellent à construire aussi cette première journée de mobilisations avec les citoyen-nes, les usager-es, les associations, les élu-es, qui luttent pour la défense, la reconquête et le développement des services publics et de la fonction publique.

Dans le prolongement de cette journée, nos organisations soutiennent les mobilisations qui auront lieu le 8 avril, que ce soit la grève appelée dans la santé et l'action sociale ou celle des AESH (accompagnant-es des élèves en situation de handicap) dans l'Éducation nationale.

Le 6 avril 2021, **Ensemble, dans l'unité et la convergence** **la plus large, personnels de la fonction** **publique, citoyen-es et usager-es**

AGISSONS ET PROPOSONS **UN AUTRE AVENIR** **POUR LA FONCTION PUBLIQUE !**

Paris, le 24 mars 2021



SANTÉ TRAVAIL

En Mars 2020, alors que les personnels de la Santé et de l'Action Sociale étaient élevés au rang de HÉROS par le Président de la République, aucun de nous n'a regardé son statut ou sa convention collective pour continuer à remplir ses missions avec tout le professionnalisme dû à nos fonctions en cette période de pandémie.

Que nous soyons du public, du privé, de l'associatif, du sanitaire, du médico-social, de l'Action Sociale, nous avons continué à œuvrer auprès de la population malgré le manque de matériel de protection et des conditions de travail très dégradées par les politiques d'austérité subies depuis tant d'années et dénoncées par la CGT.

➡ **NI OUBLI ! NI PARDON !**

Pour autant, et dès le début des négociations sur l'Accord Ségur, le gouvernement a tenté de nous diviser en octroyant une augmentation de manière inégalitaire en fonction de nos statuts ! C'est inacceptable !! C'est une des raisons pour laquelle la Fédération CGT Santé et Action Sociale n'a pas signé l'accord Ségur à la suite de la consultation de ses bases.

➡ **MÊME TRAVAIL = MÊME SALAIRE**

Nos revendications n'ont pas changé, elles sont les mêmes depuis des années. Nous voulons une véritable reconnaissance de la réalité de notre travail qui passe par :

- ➡ **une véritable attractivité de nos métiers,**
- ➡ **un management bienveillant,**
- ➡ **une reconnaissance de maladie professionnelle du SARS-CoV-2 pour tous,**
- ➡ **une reconnaissance en maladie professionnelle pour les conséquences des effets secondaires du vaccin,**
- ➡ **la reconnaissance en maladie professionnelle du syndrome d'état post-traumatique**
- ➡ **l'abrogation de tout jour de carence.**

Pour lutter contre le Covid, la seule solution c'est d'ouvrir des lits et d'embaucher du personnel !!

Les agents et les salarié.e.s quittent en masse la profession. Que le gouvernement se pose les bonnes questions !



➡ **AUGMENTEZ LES SALAIRES !** ➡ **AMÉLIOREZ LES CONDITIONS DE TRAVAIL !**

NOUS EXIGEONS :
300 € mensuels pour toutes et tous
IMMÉDIATEMENT !

*Les applaudissements et les médailles, ça ne paye pas les factures !!
La tentative de division du gouvernement est un échec !*

LE 8 AVRIL TOUS ENSEMBLE !
TOUS EN GRÈVE ET EN MANIFESTATION !

Fédération Santé et Action Sociale - revendic@sante.cgt.fr - Tel : 01 55 82 87 51 - www.sante.cgt.fr



**Social, Médico-social, Aide à Domicile...
Le compte n'y est pas !**

8 Avril 2021

183 €

POUR TOUS



Après des mois de mobilisation dans notre secteur, à grand coup de pub et en pleine crise sanitaire, le gouvernement a dû lâcher une revalorisation Ségur de 183 € nets pour certains établissements et salarié-e-s du secteur public hospitalier et du secteur privé à but non lucratif et de 160 € nets dans le secteur privé lucratif (payés par l'Etat).

**LE COMPTE N'Y EST PAS !
183 € POUR TOU-TE-S ET TOUT DE SUITE !**

Les syndicats **CGT, FO, CFTC, CFE-CGC**
appellent à la grève le **8 avril 2021**
pour la revalorisation des salaires

Retrouver toutes les informations sur le site de la Fédération



Flasher ou cliquer ici